

# 25-26 & 27 Août 2017

## 19<sup>ème</sup> Auto cross D'AUREL

## 1<sup>er</sup> Sprint Car D'AUREL

### CHALLENGE SEAC

#### REGLEMENT PARTICULIER

Le règlement particulier complète le règlement standard des circuits tout terrain, ainsi que la réglementation générale 2017 FFSA. Les articles non repris dans le règlement particulier sont conformes à la réglementation générale de la discipline.

#### Article 1 – ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile de Montélimar, en collaboration avec l'Auberet Tout Terrain (le Village 26340 Aurel – Tél : 06 87 76 30 07 – Mail [Elodie.hamelin@wanadoo.fr](mailto:Elodie.hamelin@wanadoo.fr)), organise les 25 26 & 27 Août 2017, une épreuve nationale d'Auto Cross, intitulée

**19<sup>ème</sup> AUTO CROSS D'AUREL.**

**1<sup>er</sup> SPRINT CAR D'AUREL.**

L'épreuve compte pour :

- le Trophée National Auto-Cross et Sprint-Car
- le Championnat de la ligue du sport automobile Rhône Alpes
- le Challenge Sud Est Auto-Cross

Le présent règlement a été enregistré par la F.F.S.A. sous le permis d'organisation n°657 en date du 04/07/2017

L'épreuve se déroulera sur le circuit de "d'Aurel" à AUREL (26) Tél : 06 87 76 30 07

#### 1.1– OFFICIELS

Président du collège des commissaires sportifs :	M. BARDIN Yanick	46622	0721
Membres :	M. RECH Marc	3381	0516
	M. SAPIN Jacques	5008	0516
Directeur de course :	M. COLOMB Patrick	12855	0516
Directeurs de course adjoint :	M. VERNET Daniel	147321	0508
	M. BRETAR Jean Luc	134776	0777
Adjoints à la direction de course :	M. GOUDARD Alain	11564	0516
Commissaire technique Responsable :	M. BOUVERAT Bernard	7392	0726
Commissaires techniques :	M. CORBET Robert	6850	0725
	M. CANEL Jean Louis	50539	0508
	M. BLANC Philippe	38131	0727
Relations Concurrents :	M.FAYARD Roland	30129	0516
	Mme BREYTARD Hélène	140879	0777

	Mme SIMON Sylvie	214749	0511
Chronométrateur responsable :	M. GAASCH Josselin	215786	0416
Chronométrateur adjoint :	M. VAUTRAT Hervé	3259	0511
Responsable de la sécurité :	M. GILLOUIN Christian		
Responsable remise en état de la piste :	M. GILLOUIN Christian		
Médecin responsable:	Dr CHEREAU Patrick	27371	
Responsable service presse:	Mme PAOLELLI Martine	20294	0511
Responsable commissaires :	M. PITARCH Floréal	2729	0511

L'organisateur s'engage à ne porter sur ce règlement que des noms d'officiels en possession de leur licence pour l'année en cours, correspondant à leur fonction et ayant confirmé par écrit leur participation à la compétition. L'organisateur administratif est : l'ASA Montélimar. L'organisateur technique est : L'association L'Auberet tout Terrain.

## 1.2– HORAIRES

- Publication du règlement et ouverture des engagements : le lundi 24 Juillet 2017 (après l'obtention du visa.)
- Clôture des engagements : le jeudi 17 août à minuit.
- Vérifications administratives : le vendredi 25 août de 14h00 à 19h00. **“Facultative”**
- Vérifications administratives : le samedi 26 août de 7h00 à 8h30 **“Obligatoire”**
- Vérifications techniques : le vendredi 25 août de 14h15 à 19h15 **“Facultative”**
- Vérifications techniques : le samedi 26 août de 7h15 à 8h15 **“Obligatoire”**
- 1ère réunion du collège : le vendredi 25 août à 15h00 dans le local du collège.
- Briefing des commissaires : le samedi 26 août à 7h45.
- Essais chronométrés : le samedi 26 août de 8h00 à 13h00.
- Briefing des pilotes : le samedi 26 août 15 minutes après la fin des essais.
- Course : le samedi 26 août de 13h30 à 19h45
- Course : le dimanche 27 août de 8h00 à 20h00
- Affichage des résultats provisoires : 15 minutes maximum après la fin de chaque finale.
- Passé le délai de réclamation de 30 minutes, ces résultats seront définitifs.
- Remise des prix à l'arrivée de chacune des finales.

## 1.3– VERIFICATIONS

Les pilotes seront convoqués individuellement. Si pour le 21 août, ils n'ont pas reçu leur convocation, il leur appartiendra de téléphoner au n° 06 87 76 30 07 pour connaître leur heure de convocation.

- Vérifications administratives : le 25 août de 14h00 à 19h00, au circuit d'Aurel.
- Vérifications administratives : le 26 août de 7h00 à 8h30, au circuit d'Aurel.
- Vérifications techniques : le 25 août de 14h15 à 19h15, au circuit d'Aurel.
- Vérifications techniques : le 26 août de 7h15 à 8h15, au circuit d'Aurel.

La liste provisoire des pilotes engagés pourra être consultée sur internet sur le forum Auto Cross une semaine avant l'épreuve. La liste définitive sera affichée 30 minutes au moins avant le début des vérifications.

## Article 3. Concurrents et pilotes

### 3.2 Engagements

Les engagements seront reçus à l'adresse suivante :

**L'Auberet Tout Terrain – Chez Elodie Hamelin**  
**Route des Puits 26800 Beauvallon**  
**06 87 76 30 07 – elodie.hamelin@wanadoo.fr**

A partir de la parution du présent règlement et jusqu'à la date de clôture des engagements qui est fixée au jeudi 17 Août 2017 à minuit. Pour être pris en compte les droits d'engagement devront obligatoirement être joints au bulletin d'engagement. Ils sont fixés à 105€ par pilote, avec la publicité facultative. Ce montant sera multiplié par deux, sans la publicité facultative.

### 3.3 Equipages

Chaque voiture ne pourra être conduite que par un seul pilote, à l'exception de la Division 1 Sprint Car Féminine. Un pilote pourra s'engager dans deux divisions avec deux voitures différentes. Sauf cas étudié par le Collège des Commissaires Sportifs, le changement de division n'est pas autorisé après la clôture des engagements.

## **Article 4. VOITURES ET EQUIPEMENTS**

### **4.1 – VOITURES ADMISES**

Seront admises les voitures des divisions suivantes :

Junior Sprint	Tourisme Cup	Sprint Girls	Buggy Cup	
Maxi Sprint	Maxi Tourisme	Buggy 1600	Super Sprint	Super Buggy

### **4.3 – TRANSPONDEURS**

Chaque voiture devra être équipée d'un transpondeur reconnu par la FFSA. Le montage devra être validé par le Commissaire Technique Responsable. Chaque pilote est responsable du bon fonctionnement de son transpondeur. En cas de non-fonctionnement du transpondeur, il ne pourra prétendre à aucun classement.

## **Article 5 – PUBLICITE**

La publicité obligatoire et facultative sera publiée par un communiqué de l'organisation qui sera remis au plus tard aux vérifications.

## **Article 6 – SITES ET INFRASTRUCTURES**

### **6.1 – PARCOURS**

L'épreuve se déroulera sur le circuit d'Aurel 26340 Il est long de 900 mètres et sa largeur est de 11 à 16 mètres en moyenne Le circuit a été agréé par la FFSA sous le numéro **26 05 17 0275 AC Nat 0850**

### **6.4 Tableau d'affichage**

Il est situé à l'entrée du parc pilote. Les concurrents assumeront les conséquences éventuelles de l'ignorance des dispositions et classements qui seront affichés.

Une permanence sera tenue par les chargés des relations avec les concurrents au rez de chaussé de la tour de contrôle. Il est également possible de contacter l'organisation avant et pendant l'épreuve au numéro de téléphone suivant : 06 87 76 30 07

## **ARTICLE .7 DEROULEMENT DE L'EPREUVE**

### **7.1 Essais**

**7.1.2 Essais chronométrés** : A partir de 8h00 à 13h00 le samedi 26 août 2017

### **7.2 Briefing**

Un briefing écrit sera distribué aux concurrents lors des vérifications administratives.

Un briefing oral sera organisé 15 minutes après la fin des essais, sur la ligne de départ. Présence de tous les pilotes obligatoire. Tenue correcte exigée.

### **7.3 Course**

-Manches qualificatives A : le 26 août de 14h00 à 16h30.

-Manches qualificatives B : le 26 août de 16h30 à 19h00.

-Manches qualificatives C : le 27 août de 09h00 à 12h00.

-1/2 finales : le 27 août de 13h30 à 16h00.

-Finales : le 27 août de 16h00 à 20h00.

Les manches qualificatives se dérouleront sur 5 tours, les 1/2 finales sur 6 tours et les finales sur 7 tours.

## **ARTICLE 8. PENALITE**

Conforme à la réglementation générale Auto Cross et Sprint Car.

## **ARTICLE 9. CLASSEMENT**

Le classement officiel provisoire sera affiché 15 minutes maximum après la fin de chaque finale. Il sera définitif 30 minutes après l'heure d'affichage.

## **ARTICLE 10. PRIX**

Des récompenses seront attribuées aux 5 premiers de chaque finale.

Tous les commissaires seront récompensés.